

Afin d'adapter les gestes barrières aux enfants et de promouvoir une bonne hygiène, les interactions entre les enfants seront limitées au maximum :

- 1 salle par groupe avec 1 ou 2 animateurs référents pour la journée entière,
- Limitation du partage de matériel (sportif, jeu de société,...)
- Lavage régulier des mains avec du savon, utilisation d'essuie-mains jetables,
- Désinfection régulière des toilettes et nettoyage approfondi des locaux,
- Port par les animateurs de protections préconisées.
- Repas et goûters habituels pris au restaurant scolaire dans le respect des normes sanitaires et de distanciation. (menus disponibles sur www.carnac.fr)

Durant les accueils, contact de l'équipe d'animation au **06.37.27.44.94**, en cas d'absence, de retard ou d'urgence.

Tarifs 2020

Tarifs en fonction du quotient familial pour les enfants scolarisés en primaire et pour les parents résidant et/ou travaillant à Carnac, Plouharnel ou La Trinité-Sur-Mer.

Quotients familiaux	Demi-journée sans repas	Demi-journée avec repas	Journée avec repas
Inférieur à 959 €	5.19 €	7.53 €	11.44 €
De 960 € à 1199 €	6.49 €	8.82 €	12.98 €
De 1200 € à 1439 €	7.01 €	9.35 €	14.01 €
Supérieur à 1440 €	8.04 €	10.38 €	16.11 €

Réduction de 10% pour le second enfant et de 20% à partir du troisième enfant. (ordre de naissance). Sans justificatif de ressources le tarif du quotient maximum est appliqué. Aucune modification de tarif ne sera effectuée après facturation.

Majorations :

- ◆ 1.50 € par quart d'heure de retard après 18h45,
- ◆ 1.00 € par demi-journée pour les annulations notifiées plus de 24h à l'avance.
- ◆ Facturation du tarif prévu pour les annulations notifiées moins de 24h à l'avance ainsi que pour tout enfant absent (sauf sur justificatif médical).



La CAF et le Conseil départemental du Morbihan participent au financement de l'accueil.



MERCREDIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2020

KREIZ'Y DOLMEN

Accueil de loisirs

Organisé par les villes de Carnac, Plouharnel, La Trinité-Sur-Mer

Lieu d'accueil
Accueil de loisirs
Ecole des Korrigans
à CARNAC

Tous les mercredis
7h30-18h45



Afin de protéger votre (vos) enfant(s) du COVID -19, l'accueil des mercredis est organisé avec un protocole particulier (voir le détail ci-joint).

Le règlement de l'accueil de loisirs s'applique, il est consultable sur le site www.carnac.fr/ rubrique accueil de loisirs 3-13 ans.

Les modalités exceptionnelles d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des évolutions du protocole sanitaire.

Veillez privilégier les INSCRIPTIONS par mail ou en déposant le feuillet dans la boîte à lettre de la mairie

au plus tard le lundi matin

POLE EDUCATION JEUNESSE
Mairie de CARNAC
02.97.52.08.97—k.leglaunec@carnac.fr
Equipe d'animation : **06.37.27.44.94**



FEUILLET DE PRESENCE DES MERCREDIS

Nom, Prénom enfant : âge :

Nom des parents :

Ecole fréquentée :Classe :

N° tél d'urgence :Adresse mail :

Dans le contexte sanitaire actuel, l'accueil de loisirs est principalement à destination des familles n'ayant pas d'autre mode de garde .

Pensez à renouveler la fiche de renseignements à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire 2020/2021

Veuillez cocher les temps de présence :

Dates	MATIN	REPAS	APRES-MIDI	Réservé MAIRIE
Mercredi 2 septembre				
Mercredi 9 septembre				
Mercredi 16 septembre				
Mercredi 23 septembre				
Mercredi 30 septembre				
Mercredi 7 octobre				
Mercredi 14 octobre				

J'atteste avoir pris connaissance des modalités spécifiques de l'accueil de loisirs durant la crise sanitaire.

A Carnac, le.....

Lu et approuvé :
Signature :

MODALITES D'OUVERTURE de L'ACCUEIL DE LOISIRS

▶ Locaux et Horaires

Différents locaux pourront être utilisés en fonction du nombre d'enfants inscrits avec une limitation du nombre d'enfants par salle.

Les horaires d'arrivée et de départ sont inchangés :

Le matin, de 7h30 à 9h30,

Le midi, de 11h45 à 12h15 et de 13h30 à 13h45,

Le soir, de 16h45 à 18h45.

▶ Entrée et Sortie



1. Aucun rassemblement aux abords et dans l'accueil de loisirs
2. Pas plus d'une personne pour accompagner son(s) enfant(s)

Afin d'éviter de se croiser sans distanciation :

- * les entrées et sorties sont différenciées,
- * des barrières matérialisent les circulations,
- * des marquages au sol aident à identifier les distances à respecter,
- * Port du masque obligatoire pour les accompagnants.

Aucun parent ne pourra entrer dans les bâtiments.



Pas de dépose minute devant l'école. Il est impératif de se garer dans la cour de l'ancien restaurant scolaire ou sur les places de parking à proximité

▶ Accueil des enfants

- * Avant l'arrivée de votre enfant, il vous est demandé de prendre sa température.
- * **Aucun enfant ne sera accueilli en cas de fièvre supérieure à 38°C.**
- * Un lavage des mains rigoureux avec du savon sera demandé à votre enfant à * chaque entrée et sortie de l'accueil de loisirs.
- * **Aucun jeu de l'extérieur ne sera admis au sein de l'accueil.**
- * **Pas de gel hydro-alcoolique personnel (risque d'irritation ou d'absorption)**
- * Pas de masques pour les enfants de moins de onze ans.



1. Port du masque obligatoire pour les enfants de onze ans et plus.
2. Prévoir une gourde d'eau marquée au nom de l'enfant.